

Favoriser le changement chez des auteurs de violence dans le couple: le rôle du travail de groupe

Susanne LORENZ
HES-SO-Valais, Institut Santé social, 1950 Sion, Suisse¹
Christian ANGLADA
Service ViFa, 1004 Lausanne, Suisse

Références pour citer cet article

A Periodical of FESET / Revue de FESET – Journal Européen de l'Education sociale, p. 73 – 89.
<http://www.feset.org/en/home/journal>

Abstract

La violence au sein du couple englobe toute une série de comportements. La lutte contre cette violence requiert des mesures à plusieurs niveaux, dont les programmes pour auteurs. Ces derniers complètent les mesures judiciaires et de protection des victimes. Ils tendent à renforcer les aptitudes sociales, relationnelles et d'autocontrôle. Cet article présente une étude dont les objectifs sont d'identifier le profil des participants à un programme pour auteurs et de vérifier si les principaux objectifs de l'intervention sont atteints. Les résultats montrent que si les démarches des participants sont la conséquence des exigences formulées par la victime, les interactions pendant le travail de groupe sont déterminantes pour amener les participants à se centrer sur eux et à se dévoiler. Par ce processus, ils s'approprient leur demande de changement et se responsabilisent.

La violence au sein du couple correspond à un «ensemble de comportements, de paroles ou de gestes agressifs, brusques et répétés» (Broué & al., 1999, p. 18) à l'égard du partenaire² «visant son intégrité physique, à l'intimider et/ou violer ses droits fondamentaux» (Krug & al., 2002, p. 5). Elle s'inscrit dans un rapport de domination (Gillioz & al., 1997; Romito, 2001; Schwander, 2003; Gloor & Meier, 2007; Hirigoyen, 2009) exercé dans des relations de couple de type marital ou extra marital (Schwander, 2003). Cette violence se distingue des conflits violents. Ces derniers procèdent d'un mode de résolution de conflits où l'acte violent n'est pas

¹ Institut Santé Social, Agasse 5, 1950 Sion, Suisse. susanne.lorenz@hevs.ch

Key Words : Intimate Partner Violence – Intervention - Perpetrator Treatment Programs – Peer Group

² Pour faciliter la lecture, nous avons renoncé à féminiser systématiquement toutes les expressions désignant des fonctions ou personnes.

associé à des rapports hiérarchiques unilatéraux (Johnson, 2005; Perrone & Nannini, 2006).

En Suisse, une femme sur cinq est victime de violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie de couple (Gillioz & al., 1997). Les violences répétées et graves sont principalement perpétrées par le partenaire actuel ou ancien (Killias & al., 2004). Ces actes sont non seulement une cause importante d'invalidité et de mortalité chez les femmes (Garcia Moreno, 2003), mais les coûts qui leur sont imputables avoisinent les 400 millions de francs chaque année (Godenzi & Yodannis, 1999).

Les programmes pour auteurs: une mesure pour lutter contre la violence dans le couple

Ces violences ne sont plus considérées comme confinées à la sphère privée. Le renforcement des mesures judiciaires, les dispositifs d'éloignement de l'auteur et les cadres légaux cantonaux spécifiques (Steiner, 2004; Schwander 2006; Egger, 2008; Möscher Payot, 2008) constituent un signal fort érigeant les violences dans le couple en une violation du droit (Schwander, 2006; Möscher Payot, 2008). Si ces adaptations se traduisent par davantage de contraintes pour les auteurs, la répression ne permet pas à elle seule de mettre un terme aux violences. L'effet dissuasif de l'arrestation est limité dans le temps (Babcock et al., 2004) et dépend principalement de facteurs associés, tels que le degré d'insertion sociale. L'incarcération et/ou l'éloignement ne garantissent pas non plus dans la durée la sécurité des victimes (Myers, 1998; Lindsay & al., 2006), ni ne permettent à l'auteur de questionner les rapports de pouvoir qui sous-tendent son acte violent.

Les programmes pour les auteurs³ se sont développés à partir des années 80 (Gloor & Meier, 2002; Decurtis & Huwiler, 2007) et complètent les mesures de protection des victimes (Rondeau & al., 2006, Egger, 2008). Ils rappellent que c'est à l'auteur, et non à la victime, de faire en sorte qu'il n'y ait pas récidive, en incitant l'auteur à se centrer sur lui-même, à questionner l'acte violent et les représentations qui justifient le passage à l'acte. On attend des participants qu'ils développent des stratégies pour contenir leur violence et qu'ils adoptent des attitudes non violentes (Logar & al., 2002; Rondeau & al., 2006). Si ces programmes offrent la possibilité d'exprimer un sentiment de crise, les individus apprennent à se voir en tant qu'acteurs agissant. Les interventions les plus efficaces abordent en sus le caractère punissable des actes (Gondolf, 2003).

Ces programmes permettent, lorsque la sécurité des victimes est garantie, de prendre en compte les attentes de ces dernières (Saunders & al., 1998), qui estiment parfois que les soins sont plus appropriés qu'une arrestation (Myers,

³ Divers termes désignent ces programmes: service de consultation, groupe d'apprentissage, de responsabilisation, etc. En Suisse, 25 organismes offrent des programmes pour auteurs. Les participants sont principalement des hommes (Egger, 2008).

1998), ou n'envisagent pas de séparation définitive (Gloor & Meier, 2002). Dans ces conditions, il est important d'inciter l'auteur à faire un travail personnel.

La seule approche thérapeutique comporte des limites (Gloor & Meier, 2002; Zürcher, 2002; Helfter, 2007). Les actes risquent d'être individualisés ou psychologisés lorsqu'ils sont abordés hors contexte. L'engagement dans un programme peut aussi devenir une possibilité de se soustraire à une sanction. Dès lors, ces programmes s'inscrivent non pas comme une alternative au système judiciaire, mais comme une mesure complémentaire à ce dernier (Gloor & Meier, 2002; Logar & al., 2002, Gondolf, 2002; Cador, 2005). Si la répression rappelle la loi et sanctionne les violences, le travail thérapeutique favorise l'intégration de la norme.

Le modèle de ViFa

La structure vaudoise spécialisée dans l'intervention auprès des auteurs de violence dans le couple et la famille : le service ViFa (Violence et Famille)⁴ reprend, en l'adaptant, le modèle de l'expérience développée par «*Option, une alternative à la violence*» (Broué & Guévremont, 1999). Il s'articule en trois phases (Angalda & Lorenz, 2007):

1. Un contact téléphonique par l'auteur, qui permet de vérifier les conditions de sécurité et de fixer un rendez-vous;
2. Une série d'entretiens individuels, qui permettent d'établir un bilan social, d'aborder le dernier épisode de violence et de thématiser la responsabilité qui incombe à l'auteur;
3. Le travail personnel au sein d'un groupe d'hommes ayant recours à la violence sur une durée de 21 séances.

Pour le collectif ViFa, la cessation des violences requiert «*du savoir (connaissance de soi), du savoir-faire (habilités acquises) et de l'être dans le savoir (l'intégration émotionnelle de ses besoins)*»⁵. Si l'auteur recourt à des violences, ce n'est pas à cause de l'autre, mais parce que le comportement de la victime suscite une émotion en lui. Celle-ci réactive un événement douloureux⁶ que l'auteur tente de contrer en contrôlant l'autre (Collectif VIFA, 1999). Pour envisager un changement comportemental, l'auteur doit comprendre ce lien et se centrer sur «*ce qui se passe en lui*»⁷. Cette réflexion a principalement lieu pendant un travail de groupe⁸, à

⁴ Le service ViFa est intégré au sein de la Fondation Jeunesse et Familles. En 2008, il a ouvert ses prestations aux femmes et collabore notamment avec le Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Centre d'accueil MalleyPrairie (structure spécialisée pour les victimes et leurs enfants), les centres LAVI, le service vaudois de la protection de l'enfance ainsi qu'au site romand www.violencequefaire.ch.

⁵ Broué & al., 1999, p. 61. Voir également Silvergleid & Mankowski (2006); Huwiler (2008).

⁶ Adaptation libre de La Belle, F., «Qui est responsable?». In: Broué & Guévremont, 1999

⁷ Collectif VIFA, 1999, p. 15.

l'occasion duquel le participant internalise l'interdit du passage à l'acte et élabore une représentation mentale servant à éviter le recours aux violences (Avanzino, 2000). La démarche se veut orientée vers la responsabilisation et le dévoilement plutôt que sur la culpabilité.

Le dévoilement

Lors des séances, les participants mettent en paroles les épisodes violents et les stratégies tendant à contrôler la partenaire et les enfants. Parler du passage à l'acte en présence de tiers rend l'événement public et le fait exister symboliquement (Salomé & Galland, 2000). La secrétude qui enferme l'auteur est alors ébranlée, de même que le lien d'emprise exercé sur la victime. C'est lors du dévoilement que l'auteur examine pour la première fois ses conduites et prend conscience du décalage entre une image de soi idéalisée et le recours aux violences. Les pauses entre les moments de dévoilement permettent au participant de réfléchir et de réévaluer l'acte à la lumière du contenu abordé. Se dévoiler correspond à un premier niveau de responsabilisation.

La responsabilisation

Lorsque l'auteur se responsabilise, il parvient à ne plus considérer sa propre violence envers la victime comme une réaction défensive à un agir déclenché par cette dernière. Associer l'acte à une émotion qui appartient à l'auteur se concrétise par un discours construit autour d'un *JE auteur* (Fossion & al., 2001). La personne se réapproprie son acte, en assume la responsabilité morale et prend conscience des rapports de domination sous-jacents (Silvergleid & Mankowski, 2006). La demande de changement s'internalise, car l'engagement découle de la volonté d'agir sur soi-même (Rondeau & al. 2006; Silvergleid & Mankowski, 2006). La personne accepte les contraintes inhérentes à cette démarche (Driescher & al., 2004 cités in Scott & King, 2007).

Le travail de groupe⁹

Le travail de groupe pendant le processus ViFa comprend quatre étapes:

- Un rituel d'introduction marque l'entrée de chaque nouveau participant au groupe, au cours duquel chaque membre du groupe évoque l'épisode violent à l'origine de sa démarche. La répétition de ce rituel combat le déni et la minimisation. L'auteur se réapproprie progressivement son acte.
- Après plusieurs séances de travail le participant est invité, lors du continuum de la violence, à préciser au groupe chaque type de violence perpétré. Cette

⁸ Le *travail de groupe* se distingue du *groupe d'entraide* dans la mesure où les objectifs sont prédéfinis. Les rencontres sont animées par deux intervenants spécialement formés. L'auteur formalise son entrée dans le groupe en signant un contrat. Il s'engage à stopper toute violence physique, à diminuer les autres formes de violences et à suivre un minimum de 21 séances.

⁹ Anglada & Lorenz, 2007.

phase s'appuie sur le dévoilement et la reconnaissance de l'impact de la violence. Il constitue une étape vers la reconnaissance de sa responsabilité.

- Les participants au travail de groupe sont tenus de remplir un journal de responsabilisation hebdomadaire. Ce journal auto-administré permet à chacun de s'informer et d'informer des conduites violentes et des stratégies pour prévenir le passage à l'acte. Il fait partie intégrante du processus de responsabilisation. Lorsqu'une récidive est identifiée, elle est abordée lors de la séance suivante.
- Entre la dix-huitième et vingtième séance, le participant, le groupe et les intervenants font un bilan. Les changements positifs sont alors verbalisés. Le participant a l'occasion de s'approprier son cheminement en formulant les suites qu'il entend donner au travail effectué.

La démarche de recherche

Cet article présente les résultats d'une étude achevée en 2005 (Lorenz & al., 2005)¹⁰, dans l'objectif de mettre en perspective l'évolution des participants à un programme spécialisé avec la dynamique du travail thérapeutique de groupe.

Nos questions de recherche portaient sur les circonstances dans lesquelles le service spécialisé était contacté et dans quelle mesure les participants au groupe se dévoilaient et se responsabilisaient.

S'agissant de la méthodologie, nous avons opté pour une analyse de données provenant de:

- 41 dossiers établis au moment de l'enquête sociale, soit les dossiers des hommes qui se sont adressés au service entre 1999 et 2003, qui ont participé à plusieurs entretiens individuels et qui ont donné l'autorisation d'utiliser ces documents à des fins de recherche¹¹;
- Les enregistrements vidéo de 14 hommes à trois moments du travail de groupe, soit l'accueil, le continuum de violence et les bilans. Ces personnes ont achevé un premier cycle de 21 séances consécutives.

Notre recherche ne s'est pas focalisée sur la mesure de la récidive, mais sur l'évolution du discours des participants. Ce choix se justifie, à notre avis, pour deux raisons. D'une part, le recours à des données préalablement enregistrées présente l'intérêt de travailler sur des affirmations et questionnements produits dans un cadre

¹⁰ Cette recherche a bénéficié du soutien du fonds DO-REsearch, Fonds national suisse de la recherche et de la Fondation Jeunesse et Familles. Elle a été réalisée en étroite collaboration avec le service ViFa.

¹¹ Nous n'excluons pas que des femmes puissent commettre des violences dans le couple. Nous nous sommes centrés sur une population masculine, car ce sont avant tout des hommes qui contactent le service. Une personne a souhaité ne pas participer à l'étude.

donné avec une relative authenticité¹². Ce mode d'investigation se centre sur le témoignage d'un vécu individuel ou collectif et convient ainsi aux études qui cherchent à «*mesurer les changements amenés par une intervention, notamment sur le plan du discours*» (Mayor & al., 2002, p. 169 – 170). D'autre part, mesurer l'efficacité de façon valide et fiable reste difficile (Babcock & al., 2004). Il est quasiment impossible d'isoler les effets des programmes de ceux produits par des facteurs contextuels et personnels (Gondolf, 2002 & 2003). L'appréciation des violences par les victimes et les auteurs varie sensiblement (Ouellet & al., 1994), l'auto-évaluation n'est donc pas une approche indiquée (Silvergleid & Mankowski, 2006, Brodeur, 2006).

Qui demande de l'aide et dans quelles circonstances?

Les individus qui s'adressent à ViFa proviennent de toutes les couches socioculturelles, sont insérés professionnellement (30 sur 34), ont pour la plupart entre 30 et 50 ans (29 sur 40) et sont de nationalité suisse (32 sur 39). Tous maîtrisent le français et la plupart se caractérise par un engagement dans une relation durable (31 sur 41) et une vie familiale (34 sur 41). Ces liens les incitent d'ailleurs à entreprendre la démarche, ces hommes souhaitent changer afin de ne pas perdre la partenaire et/ou la famille. Leur vie de couple et de famille est marquée par une communication difficile (29 sur 41) caractérisée par des reproches réciproques et constants. Cette situation engendre le sentiment de subir des humiliations. Pour certains la relation est fusionnelle (10 sur 41), l'absence de l'autre suscite un mal-être important.

Les contraintes exercées par la partenaire incitent à demander de l'aide

Les violences perpétrées sont avant tout des atteintes à l'intégrité physique (27 sur 41: tirer les cheveux, plaquer contre le mur, gifler, etc.) associées à des violences verbales (injures) et/ou contre des objets. Ces passages à l'acte se produisent principalement au domicile familial (35 sur 41), notamment lorsque la famille est réunie (23 sur 35). L'événement est présenté comme un enchaînement en réaction à un comportement qui ne correspond pas aux attentes (28 sur 41): «*Il a demandé où ils allaient partir en vacances. Elle lui a répondu: de toute façon on n'a pas les moyens ... humilié que les propos soient tenus devant son fils, il se disait «une fois de plus elle casse mes bonnes intentions» avec l'impression que c'était de la provocation*» (Sacha B.). Le recours à la violence permet de se repositionner dans ces situations vécues comme menaçantes et disqualifiantes.

Lorsque les enfants vivent au domicile, les épisodes prennent une dimension *familiale*. Ils sont alors exposés à la violence, en assistant aux épisodes, en s'interposant ou en appelant du secours (26 sur 30).

¹² Le contenu sémantique du discours est représentatif de la structure cognitive de l'émetteur, dont il reflète le mode de pensée et le ressenti. La parole et/ou les documents produits devien(nen)t significatif(s) pour l'agir et une source d'information à propos du comportement humain (Früh, 1991).

S'engager pour réaliser un travail sur soi-même

La plupart des hommes contactent le service plusieurs jours voire des semaines après le dernier épisode violent (33 sur 41), consécutivement aux pressions exercées par les compagnes et face au spectre d'une séparation définitive ou d'une plainte non retirée¹³. La démarche répond aux attentes de la compagne (24 sur 41) et concrétise l'opportunité de faire un travail sur soi-même (11 sur 41). Les expériences thérapeutiques antérieures (entretiens de couple, avec un ecclésiastique, etc.) favorisent la conscience des répercussions des actes et la nécessité de faire un travail sur soi (11 sur 11). Pour certains, l'entrée dans le groupe permet d'éviter une sanction ou une procédure pénale (7 sur 41).

Les intervenants, lors des entretiens d'évaluation sociale, offrent un espace suffisamment sécurisé pour permettre aux hommes d'exprimer leur mal-être et de voir un intérêt à poursuivre la démarche. Ces rencontres font office de phase préparatoire, puisque quasiment tous entrent dans le groupe (39 sur 41).

Si un peu plus de la moitié abandonne avant la dixième séance (17 sur 31)¹⁴, 14 participants achèvent un cycle complet, parmi lesquels un individu sur deux déclare vouloir poursuivre avec une deuxième série de 21 séances. Ces hommes qui persévèrent se distinguent par l'âge (42 ans en moyenne contre 33 ans), la stabilité de leur relation de couple (10 sur 14 contre 11 sur 19) et des expériences thérapeutiques antérieures à leur participation au programme (13 sur 14 contre 8 sur 19). Si divers facteurs semblent influencer la persévérance, on relèvera plus particulièrement une forme de *maturité* associée à un engagement déterminé par l'importance accordée à la vie de couple et de famille. Ces résultats sont corroborés par d'autres études. Les personnes plus assidues présentent une *plus grande stabilité* professionnelle (Rondeau & al., 2001; Mathieu & al., 2006) et une motivation *plus intériorisée* (Barz & Helfferich, 2006).

Comment évoluent les participants?

La prise de conscience que c'est à l'auteur d'évoluer ...

Au fil des séances, presque tous les individus franchissent un premier niveau de responsabilisation. Le nombre des participants qui se décrivent comme auteurs augmente (13 sur 14). La plupart requalifie lors du bilan le recours à la violence comme socialement inacceptable et comme un problème en soi (10 sur 14). Le degré de responsabilisation varie, puisque près de la moitié continue à se percevoir comme victime des événements. La responsabilité du recours aux violences n'est toutefois plus attribuée à la seule compagne. Un autre groupe dépasse cette ambivalence. Ces hommes parlent de la nécessité de changer (8 sur 14): «*c'est nul d'avoir frappé sa femme, si moi je suis dans le groupe c'est effectivement que j'ai*

¹³ Suite au dernier épisode violent, deux tiers vivent séparés (20 sur 31).

¹⁴ Parmi ces 39 individus, 8 participaient encore au groupe en 2003.

des choses à corriger chez moi» (Etienne A.). Ils associent aussi la violence à l'intention d'exercer une emprise (5 sur 8): «*le but était toujours le même [...] lui faire perdre ses repères de manière à ce qu'elle vienne de mon côté à moi [...] La deuxième raison c'était que dans la réconciliation, j'avais beaucoup à gagner*» (Sylvain E.).

Afin de mettre un terme aux violences, la grande majorité des participants évoque la nécessité d'adopter des stratégies de protection (12 sur 14: identifier ses besoins, participer à des activités satisfaisantes, construire un réseau social, etc.)¹⁵: «*petit à petit je me suis rendu compte que je commençais à réécouter mes besoins*» (Sébastien L.). Certains précisent en sus les possibilités qui s'offrent à eux pour améliorer le climat familial (8 sur 14), dont des modes communicationnels et des structures cognitives moins rigides: «*Je crée une bonne ambiance joyeuse par mon comportement [...] Avant je ne disais pas si je suis fatigué, pour moi cela allait de soi. Avant je ne disais rien et je ne me sentais pas forcément compris. Maintenant je le dis [...] ils me comprennent mieux, c'est très positif*» (Richard Z.). Cette position n'exclut cependant pas une attente de changement envers la partenaire.

Connaître ses émotions pour comprendre celles de la victime

Le travail sur l'empathie débute avec la connaissance de soi et de ses émotions. Au fil des séances, le discours des participants sur leurs états émotionnels se précise. Ils nomment les sentiments qui les assaillent en se positionnant comme auteur (11 sur 14). Ils estiment mieux contrôler les émotions, ce qui demeure un objectif prioritaire (8 sur 14) : «*j'arrive mieux à gérer mon compte tour, je ne monte plus les tours aussi vite. J'ai toujours été quelqu'un d'impulsif [...] Dès qu'un conflit se pointe, je relativise, j'écoute, je regarde et puis je raisonne*» (Guy R.).

Le discours concernant les victimes évoque principalement la peur ressentie et/ou les conséquences suite à la violence (10 sur 14): «*je pense qu'elle était prise par la terreur panique*» (Emile S.). Hormis la crainte ressentie, d'autres émotions ne sont pas thématiques.

Préciser les violences perpétrées

Tous les participants qui achèvent un cycle de 21 séances évoquent la dernière situation de violence. Avec le temps, ce dévoilement se précise par une description de plus en plus détaillée du contexte, de leur rôle et de celui de la partenaire (14 sur 14): «*peut-être une ou deux fois, c'était presque devenu une habitude jusque là, ça date dans tous les cas de plusieurs mois*» (Etienne A.). De cette façon, ils évoquent le caractère répétitif des actes et des violences plus subtiles telles que les menaces

¹⁵ Lors du bilan, deux fois plus de participants parlent des stratégies pour prévenir les violences (7 contre 12 sur 14).

de meurtre ou de suicide (8 sur 14): «*sorti mon arme et fait le geste, ai tiré à mes pieds pour lui faire peur*» (Roland B.). Ils prennent conscience que les violences ne se limitent pas à celles perpétrées à l'encontre de la compagne mais englobent des gestes qui effraient les enfants (8 sur 14): «*oui, psychologiquement, indirectement pendant les disputes avec mon épouse*» (Richard Z.).

.... et cesser les violences

Lors du bilan, ce sont principalement l'arrêt des violences physiques (14 sur 14) et la diminution des violences verbales (5 sur 14) qui sont relevés. Le journal hebdomadaire et les propos tenus lors des 21 séances permettent aux intervenants et aux autres participants de souligner l'absence de récurrence pour la majorité des participants (12 sur 14).

L'importance du travail de groupe

Dans le cadre du groupe, l'alliance thérapeutique ne se centre pas exclusivement sur les intervenants. Le groupe est considéré dans son ensemble. Le rôle particulier des professionnels n'est pas relevé. Ces derniers semblent considérés comme des membres à part entière.

Les participants valorisent le travail de groupe (11 sur 14), plus particulièrement les interactions perçues comme un soutien précieux par la qualité de l'écoute et les avis émis (7 sur 14). Les échanges les confrontent à leurs propres limites: «*en étant dans le groupe on se sent moins seul, on se rend compte que les situations que les autres vivent, se ressemblent passablement aussi, même si c'est d'autres situations [...] il m'est arrivé de dire des choses et d'être repris par les autres, c'est un partage des opinions et cette écoute active de la part des participants m'a beaucoup aidé*» (Roland B.).

Les discussions permettent de comprendre le lien entre actes et modes de fonctionnement, mais aussi d'imaginer des alternatives non violentes: «*j'arrive à identifier les mécanismes en jeu et parviens à les canaliser*» (Claude T.). Ils y expérimentent de nouvelles formes de gestion des conflits: «*grâce aux discussions, je m'excuse auprès de la personne que j'ai frappée et propose de réparer les dégâts [...] avant, je ne m'excusais jamais*» (Gilbert A.).

Discussion

L'appréciation du travail effectué par les participants porte essentiellement sur les aspects relationnels et interpersonnels. Le groupe mis en place par ViFa s'avère décisif s'agissant de l'évolution des participants, auxquels il semble moins risqué d'évoquer leur problème de violence et leur sentiment de culpabilité avec des semblables confrontés à une situation identique. L'auteur ne se sent plus seul avec son problème (Salomé & Galland, 2000; Anzieu & Martin, 2000; Silvergleid & Mankowski, 2006).

Le dévoilement des uns confronte les autres à l'angoisse de la récidive, mais aussi aux stratégies de résolution des problèmes et à leur responsabilité de demander de l'aide (Broué & al., 1999). Le groupe devient un espace de solidarité qui interrompt le processus de cloisonnement. Tout en interrogeant les représentations associées aux violences, la recherche commune de solutions aide à co-construire des savoirs utiles (Graf & von Salis, 2003; Guevremont & Pronovost, 2007). Ces derniers laissent entrevoir d'autres issues au problème de couple que celle du recours à la violence et/ou au suicide, ce qui permet certainement de limiter des conséquences sociales telles que la perte du lien familial, de l'emploi, du réseau social, etc..

Les interactions deviennent un espace de projection concernant les conflits et les émotions, car le groupe permet de «*parler, de parler de soi, d'entendre les autres, de chercher à comprendre ce qui les a amenés à de tels comportements*» (Autret, 2009, p. 101). En dépassant la résistance à se confier, les participants s'aperçoivent que l'évocation des violences et/ou des émotions négatives ne se traduit pas nécessairement par une disqualification de la personne, ni par des conflits ou des rapports de pouvoir. L'écoute mutuelle amène à se décentrer, à dépasser un positionnement défensif et narcissique (Coutanceau, 2006) mais aussi à pratiquer une gestion des conflits qui passe par la parole et le respect des différences. De plus, ces hommes tolèrent mieux d'être interpellés à propos de leurs comportements. La confrontation ne dépend plus des seuls intervenants (Broué & al., 1999; Guevremont & Pronovost, 2007), celle provenant des pairs est acceptée.

Le fait que le groupe soit ouvert offre aussi la possibilité de se comparer aux autres. Les nouveaux arrivants prennent ainsi conscience de leur comportement et de la possibilité de changer. Alors que ceux qui ont suivi plusieurs séances apprécient leur évolution (Anzieu & Martin, 2000; Anglada, 2004; Lindsay & al., 2006; Guevremont & Pronovost, 2007; Chovanec, 2009). Ceci favorise l'engagement dans le travail de groupe.

En conclusion, nous observons que les exigences de la victime incitent les auteurs à entreprendre une démarche auprès d'un service spécialisé. Ils sont alors porteurs de la demande de changement d'un tiers. Le processus ViFa, et plus particulièrement les interactions pendant le travail de groupe, les amènent à se centrer sur eux et sur leur(s) comportement(s), à se connaître et à se dévoiler. Ils posent ainsi les bases de la responsabilisation et de l'intériorisation de leur motivation à changer par rapport à des situations de violence très concrètes. Toutefois, un cycle de 21 séances ne leur permet pas d'intégrer une réflexion qui englobe la question des rapports égaux entre hommes et femmes. Cette évolution ne saurait garantir la cessation définitive des violences, mais elle y contribue, ce d'autant plus que plusieurs s'engagent pour une deuxième série de séances de groupe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anglada, Ch. & Lorenz, S (2007) Le traitement des auteurs de violence: contraintes privée et publique. In: Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes (éds) *Les hommes et l'égalité*. Bruxelles, p. 97 – 102
- Anglada, Ch. (2004) Violence domestique masculine et consommation abusive d'alcool. In: *Dépendances*, No 23, Octobre 2004, p. 11 - 15
- Anzieu, D. & Martin, J.-Y. (2000) *La dynamique des groupes restreints*. Paris: Ed. PUF
- Autret, G., Bidan, M.-J. & Pervanchon, M. (2009) Auteurs de violences conjugales: comprendre et agir. In: *Revue Empan, Les violences conjugales*, Nr. 73, Mars 2009. Toulouse: Ed. Erès, p. 98 - 102
- Avanzino, P. (2000) Violence conjugale domestique masculine. In : Amiguet, O. & Julier, C., éd. (2000). *Créer des liens : les pratiques systémiques dans le travail face à l'exclusion*. Genève: Ed. IES, p. 151-167
- Babcock, J., Green, C. & Robbie, C. (2004) Does batterers treatment work? A meta analysis review of domestic violence treatment. In: *Clinical Psychology Review*, 23(8), p. 1023 – 1053
- Barz, M & Helfferich, C. (2006) *Häusliche Gewalt beenden: Verhaltensänderung von Tätern als Ansatzpunkt. Vorgehen und Wirkung von Täterprogrammen im Kontext von Interventionsprojekten gegen häusliche Gewalt in Baden-Württemberg*. Stuttgart: Landesstiftung Baden-Württemberg; Nr. 23.
- Brodeur, N. (2006) *Les stratégies de changement employées par des hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe. Mesure et analyse à partir du modèle transthéorique du changement*. Thèse Université de Laval, Québec
- Broué, J. & Guévremont, C. (1999) *Intervenir auprès des conjoints violents*, Québec: Ed. Saint-Martin
- Cador, P. (2005) *Le traitement juridique des violences conjugales, la sanction déjouée*. Paris: Ed. L'Harmattant
- Chovanec, M. (2009) Facilitating Change in Group Work with Abusive Men: Examining Stages of Change. In: *Social Work With Groups*, Volume 32, (1 & 2), January 2009, p. 125 - 142
- Collectif ViFa (2000) *Violence et famille intervient auprès d'hommes ayant recours à la violence conjugale et domestique*.
- Coutenceau, R. (2006) *Auteurs de violences au sein du couple. Prise en charge et prévention*. Paris: Ministère de la cohésion sociale et de la parité.
- Decurtis, L. & Huwiler, W. (2007) Angebote für Täter. In: Fachstelle für Gleichstellung Stadt Zürich, Frauenklinik Maternité, Stadtspital Triemli, Zürich, Verein Inselhof Triemli (Hrsg.) *Häusliche Gewalt erkennen und richtig reagieren. Handbuch für Medizin, Pflege und Beratung*. Bern: Verlag Hans Huber. S. 83 – 84

Egger, Th. (2008) *Travail de consultation et programmes de lutte contre la violence destinés aux auteur- e-s de violences conjugales en Suisse*. Bern: Service de lutte contre la violence du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (éd)

Fossion, P., Rejas, M. & Hirsch, S. (2001) *Au coeur des thérapies*, Ramonville: Ed. Erès

Früh, W. (1991) *Inhaltsanalyse, Theorie und Praxis*. 3. Aufl. München: Ölschläger Verlag

Garcia Moreno, C. (2003) La violence de genre : une vision d'ensemble In : Gillioz & al. (éd.) *Voir et agir: Responsabilités des professionnel-le-s de la santé en matière de violence à l'égard des femmes*. Genève: Ed. Medecine & Hygiene

Gillioz, L., éd. (2003) *Voir et agir: responsabilités des professionnel-le-s de la santé en matière de violence à l'égard des femmes*. Actes du colloque, Genève, décembre 2000. Genève: Médecine et Hygiène

Gloor, D., Meier, H. & Nef, R. (2002) *Evaluation des Pilotprojektes „Soziales Trainingsprogramm für gewaltausübende Männer“*. Im Auftrag des Basler Interventionsprojekt Gewalt in Ehe und Partnerschaft „Halt-Gewalt“. Basel: Social Insight GMBJ

Gloor, D. & Meier, H. (2007) Zahlen und Fakten zum Thema häusliche Gewalt. In: Fachstelle für Gleichstellung Stadt Zürich, Frauenklinik Maternité, Stadtspital Triemli, Zürich, Verein Inselhof Triemli (Hrsg.) *Häusliche Gewalt erkennen und richtig reagieren. Handbuch für Medizin, Pflege und Beratung*. Bern: Verlag Hans Huber. S. 15 – 32

Godenzi, A. & Yodannis, CL. (1999) *Report on the economic costs of violence against women*. Université de Fribourg

Gondolf, E. (2002) *Batterer Intervention Systems*. London: Sage publisher

Gondolf, E. (2003) Evaluating batterer counseling programs: A difficult task showing some effects and implications. In: *Aggression and Violent Behavior*. 9 (2004), p. 605 - 631

Graf, E. & Von Salis, E. Hrsg. (2003) *Erfahrungen mit Gruppen – Theorie, Technik und Anwendung der operativen Gruppen*. Zürich: Seismo Verlag

Guévremont, C. & Pronovost, A. (2007) Violence conjugale et intervention en groupe: simulation en direct. In: *Actes du Congrès Vents d'ouest "L'intervention de groupe auprès des auteurs de violence conjugale"*, 29 mars, 2007, Université de printemps 2008, Rennes

Helfter, C. (2007) Quelle prise en charge pour les auteurs de violences conjugales? D'un arsenal répressif à un accompagnement dans la durée. In: *Informations sociales*, 2007/8, no 144, p. 74 - 83

Hirigoyen, M.-F. (2005) *Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple*. Paris: Oh Edition

Johnson, M. (2005) Domestic Violence: It's Not About Gender – Or Is It? In: *Journal of Marriage and Family*, 67 (2005), p. 1126-1130.

Killias, M., Simonin, M. & De Puy, J. (2005) *Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan. Results of International Violence against Women Survey*. Bern: Staempfli Verlag

- Krug, E., Dahlberg, L. Mercy, J. Zwi, A. & Lozano-Ascencio, R. (2002) *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève: Organisation mondiale de la santé (éd)
- Lindsay, J., Turcotte, D., Montminy, L. & Roy, V. (2005) *Les effets différenciés de la thérapie de groupe auprès de conjoints violents: une analyse des facteurs d'aide*. Université de Montréal: CRI-VIFF, coll. Etudes et Analyses, Nr. 34
- Logar, R., Rösemann, U. & Zürcher, U. (2002) *Gewalttätige Männer ändern (sich)*. Bern: Haupt Verlag
- Lorenz, S., Anglada, Ch., Biegler, Ph. & Avanzino, P. (2005) *Générer un changement chez les hommes ayant des comportements violents dans le couple et la famille: modalités et contexte d'intervention*, Monographie
- Mathieu, C., Bélanger, Cl. & Bribois, H. (2006) Thérapie de groupe pour hommes violents envers leur conjointe: abandon thérapeutique chez ces hommes. In: *Santé mentale au Québec*, vol. 31 (1), 2006, p. 169 – 187
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-F. & Turcotte, D. (2000) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Québec: Gaëtan Morin
- Mösch Payot, P. (2008) La situation juridique actuelle en matière de violence domestique en Suisse: innovations, contexte, questions. In: *Questions au féminin*, p. 22 - 27
- Myers, K. (1998) *Sommaire des projets de recherche et développement entrepris par les affaires correctionnelles en matière de violence conjugale*. Service correctionnel du Canada (éd)
- Ouellet, F., Lindsay, J. & Saint-Jacques, M.-Ch. (1994) Une évaluation de programme à multiples facettes: l'intervention auprès des conjoints violents. In: *Santé mentale au Québec*, 1994, XIX, 1, p. 195-224
- Perrone, R. & Nannini, M. (2006) *Violence et abus sexuel dans la famille*. Paris: Ed. ESF, 4ème édition
- Romito, P. (2001) Violence privée, complicités publiques. Les réponses des institutions sociales et sanitaires aux femmes victimes de violences conjugales. In : Aïcha, P. éd. (2001). *Femmes et hommes dans le champ de la santé. Approches sociologiques*. Rennes: Ed. ENSP
- Rondeau, G., Lindsay, J., Brochu, S. & Bordeur, N. (2006) *Application du modèle transthéorique du changement à une population de conjoints aux comportements violents*. Université de Montréal: CRIVIFF, coll. Etudes et Analyses, nr. 35
- Rondeau, G., Brodeur, N., & Carrier, N (2001) *L'intervention systémique et familiale en violence conjugale fondements. Modalités, efficacité et controverse*, CRI-VIFF, Collection Etudes et analyses Nr. 16, Université de Laval : Montréal
- Salomé, J. & Galland, S. (2000) *Les mémoires de l'oubli*. Paris: Ed. Jouvence
- Saunders, D. & Parker, J. (1989) Legal sanction and treatment follow-through among men who batter: A multivariate analysis. In: *Social Work Research and Abstracts*. 25(3). p. 21-29

- Schwander, M. (2003) Interventionsprojekte gegen häusliche Gewalt: Neue Erkenntnisse – neue Instrumente. In: *Schweizerische Zeitschrift für Strafrecht*. 121(2), S. 195 – 215
- Schwander, M. (2006) *Violence domestique: Analyse juridique des mesures cantonales*, Bern: Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes (éd)
- Scott, K. & King, C. (2007) Resistance, Reluctance and Readiness in perpetrators of abuse against women and children. In: *Trauma, Violence & Abuse, Sage Publication*, Vol. 8, p. 401 – 417
- Silvergleid, C. & Mankowski, E. (2006) How Batterer Intervention Programs Work Participant and Facilitator Accounts of Processes of Change, In: *Journal of Interpersonal Violence*, Vol. 21(1), p. 139-159
- Steiner, S. (2004) *Häusliche Gewalt. Erscheinungsformen, Ausmass und polizeiliche Bewältigungsstrategien in der Stadt Zürich 1999 – 2001*, Verlag Rütger Zürich, Chur
- Welzer-Lang, D. (1992) *Arrête! Tu me fais mal*. Ed. Le jour VLB : Montréal, Québec
- Zürcher, U. (2002) Widerspenstiges Wundermittel; Soziale Trainingsprogramme als Erweiterung herkömmlicher Sanktionen. In: Logar, R.; Rösemann, U. & Zürcher, U. (éd) *Gewalttätige Männer ändern (sich)*. Bern: Haupt Verlag, S. 55 - 74